

Retrouvez le podcast sur
www.interaction01.infole
17 avril
2021

La transition énergétique s'impose comme une nécessité

Pour ce deuxième tour de table sur l'écologie, le thème central était la transition énergétique. Loin d'être trop technique, le sujet recoupe des enjeux politiques, économiques et sociaux. Partout, le changement semble en chemin, mené de front par une variété d'acteurs publics, privés et associatifs avec le soutien d'une large mobilisation citoyenne. Au premier rang des consommateurs d'énergie et des émetteurs de gaz à effet de serre, la mobilité et l'habitat adoptent une nouvelle approche.

Le renouvelable décolle

Dans l'Ain, 83% de l'électricité vient du nucléaire, une moyenne proche de la France. Malgré tout, les énergies renouvelables ont le vent en poupe.

C'est dans ce contexte qu'a germé il y a cinq ans l'idée de Bresse Énergies Citoyennes (BEC). La structure présidée par **Jean-Paul Peulet** développe localement le solaire à partir de financement participatif.

En installant des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics, BEC engage la discussion dans les communes : le modèle peut essaimer dans la population et favoriser les nouveaux projets. Dans l'Ain, BEC n'est pas seule. Trois associations se forment dans l'ouest du département et deux existent déjà : Nouvelles Énergies Citoyennes dans le Bugey Sud et Pl'Ain d'Énergie dans la plaine de l'Ain. Outre le soutien de l'ALEC 01, elles sont accompagnées par les collectivités. Dans la Plaine de l'Ain, la communauté de communes apporte 1 € pour 1 € financé par les citoyens.

Jean-Louis Guyader rappelle d'ailleurs que « nous ne sommes pas dans la réflexion, mais dans l'action » à propos de l'engagement énergétique de sa collectivité. Il souhaite notamment multiplier le solaire dans des endroits « perdus » (fond de carrière, anciennes décharges...). Sur ce territoire, la mobilisation des habitants ne fait aucun doute. Lorsque EDF a voulu lever 300 000 euros en deux mois pour installer une centrale photovoltaïque à Loyettes, la somme a été récoltée en un mois. Grâce à la technologie, chacun peut consulter un cadastre solaire en ligne pour voir la possibilité de mettre des panneaux sur son habitation puis entrer en lien avec des professionnels agréés. Enfin, les entreprises ne sont pas en reste. Sur le parc industriel de la Plaine de l'Ain, Gefco va placer 14 ha de panneaux sur ses ombrières. De quoi fournir de l'électricité pour près de 30 000 personnes. ■

Si le baril de pétrole arrivait à 150 dollars, 80 % des habitants de l'Ain tomberaient en précarité énergétique du fait du poids de la facture carburant dans leur budget.

MARIE MOISSENET



Notre priorité est de limiter les dépenses énergétiques. 76 % du parc de la Semcoda ont été construits après les années 2000 ou ont déjà été réhabilités et, jusqu'à 2028, nous allons rénover 7 000 logements.

CHRISTOPHE CREVAT
RESPONSABLE DU SERVICE RÉHABILITATION DE LA SEMCODA

Il y a beaucoup d'initiatives de mobilité de la part des communautés de communes, des associations, des acteurs du transport, mais ce n'est pas toujours clair de voir ce qui se fait à proximité de chez soi. Ces solutions existent, mais elles doivent être accompagnées, animées.

CAROLINE BERTRAND
DIRECTRICE DE LUSIE 01 (L'UNION DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIE DE L'AIN)



La transition énergétique doit s'inscrire dans le développement économique et industriel du pays. Je pense qu'on est en train de gagner cette bataille et qu'on a changé de braquet. Les industriels s'y mettent pour sauver la planète bien sûr et parce que c'est viable.

JEAN-LOUIS GUYADER
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

À partir du moment où on veut agir localement en tant que citoyen, consommateur, usager, c'est le bâti et les déplacements qui sont à travailler en priorité. Comment je réduis ma consommation ? Qu'est-ce que je peux économiser, rendre plus efficace ?

MARIE MOISSENET
DIRECTRICE DE L'ALEC 01 (AGENCE LOCALE POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT)



Je ne peux qu'inciter à se joindre aux initiatives autour des énergies renouvelables prises sur beaucoup de territoires pour que des projets naissent localement sans attendre que la puissance publique s'en occupe. Mettre son épargne dans ces structures, c'est un bon moyen de voir à quoi elle sert !

JEAN-PAUL PEULET
PRÉSIDENT DE BRESSE ÉNERGIES CITOYENNES

Penser à grande échelle

L'urgence climatique est là. Ses conséquences sont perceptibles et, sans réaction immédiate, elles seront lourdes à la fin du siècle. « Il faudrait retomber à un niveau de 365 ppm* de CO2 dans l'atmosphère pour éviter un réchauffement au-delà de 1,5°. Cela correspond aux émissions de 1990. Actuellement, nous en sommes à 415 », rappelle Jean-Paul Peulet. D'où l'importance du triptyque sobriété, efficacité et énergies renouvelables. « On n'a jamais autant eu conscience de ces problématiques et on a des collectivités qui agissent et donnent les moyens à des structures comme l'ALEC pour informer, accompagner les porteurs de projets », signale **Marie Moissenet**.

La transition énergétique est un défi. C'est aussi un ensemble. Il convient de « penser global et agir local » (Jean-Paul Peulet). De son côté, **Caroline Bertrand** insiste sur la notion d'environnement global. « On pense souvent aux aspects écologiques, mais il y a des aspects sociaux. Tout est lié : l'environnement, le social, la convivialité, le mieux vivre ensemble. Il faut partager les solutions entre les territoires. » À cela, **Jean-Louis Guyader** ajoute le développement économique et industriel. Pour lui, sur un sujet mondial, il est important de se positionner comme des exemples, des « donneurs de solutions ». Il évoque le travail sur son territoire de Transpolis sur les moyens de transport de demain ou l'accélérateur des mutations de l'espace public ACMUTEP qui pense la ville du futur. Sans oublier les réflexions globales sur les zones d'activités et les usines idéales. ■

* parties par million





Plus verts, plus économiques, plus confortables

« **O**n hérite d'un patrimoine bâti conséquent. Or, le taux de réhabilitation en France est de 1 % par an » rappelle **Marie Moissenet**. Priorité nationale en 2017, la rénovation énergétique est un enjeu de premier plan. En 2018, 23 % du parc social régional (30 000 logements) relevaient des catégories les plus énergivores. Ce chiffre grimpe à 64 % dans le parc locatif privé. Si les politiques et les financements publics existent, les coûts restent élevés. « Nous avons un budget de réhabilitation de 190 millions d'euros d'ici 2028. », détaille **Christophe Crevat**. 75 % sont empruntés. 25 % viennent de fonds propres. Pour rénover, il faut en avoir les moyens : pas simple pour des particuliers ou des bailleurs privés. Outre l'aspect énergétique et économique, il s'agit de rendre son lieu de vie plus confortable. Les communautés de communes ont lancé avec l'appui du Département un service public de la performance de l'habitat

porté par l'ALEC 01. Les habitants peuvent le mobiliser pour faciliter le processus (diagnostic, travaux, recherche d'aides ou professionnels...). « Le résultat ne sera performant que si on optimise toutes les étapes clefs de la rénovation », résume **Marie Moissenet**.

Côté bailleurs, on maîtrise. À la Semcoda, 56 % du parc a été construit après les années 2000 et certains logements anciens ont déjà été rénovés. « Notre priorité est de garantir un cadre de vie agréable et de maîtriser les charges des locataires dans le temps. Si l'on ne prend pas aujourd'hui à bras le corps la maîtrise des consommations d'énergie du bâtiment, on n'arrivera jamais à atteindre les objectifs », rappelle Christophe Crevat. Outre l'amélioration thermique, le remplacement des menuiseries, l'isolation et les technologies nouvelles, le bailleur soutient ses locataires. « Nous menons un gros travail sur la façon d'habiter. Nous les accompagnons sur les écogestes. » ■

ANIMATION	ISABELLE BERGER (RCF), CHRISTOPHE MILAZZO
SYNTHÈSE	CHRISTOPHE MILAZZO
RÉALISATION RCF	PAUL MORANDAT
PHOTOS	FLORENCE DAUDÉ

Vers une mobilité différente

Notre rapport à la voiture est culturel, pas réfléchi (**Jean-Paul Peulet**). Pourtant, la majorité des déplacements, même brefs, la mobilisent. « C'est une nécessité pour accéder au bassin d'emplois, mais ce sont aussi des habitudes à modifier », estime **Caroline Bertrand** alors que la distance entre travail et logement s'agrandit. Avec sa plateforme Mobilib, LUSIE 01 pense la mobilité inclusive, partagée et intermodale pour faciliter les transports. Elle recense et relaie les multiples solutions existant sur les territoires qui sont parfois méconnues tout en accompagnant les changement d'usage.

Pour faire bouger les lignes, Caroline Bertrand croit aux petites initiatives du quotidien : plateformes de covoiturage, véhicules en autopartage... Elle évoque les actions de Croix-Rouge mobilités ou de Wimoov. Elle encourage à la pratique du vélo comme Jean-Louis Guyader qui a fait de son développement une priorité du PCAET (Plan climat air énergie territorial).

Tous misent sur le covoiturage. L'ALEC 01 promeut les alternatives à la voiture en solo dans ses relais mobilités. La communauté de communes Plaine de l'Ain a organisé la réponse via une application. Une solution moderne qui facilite et optimise les trajets, le partage d'informations et offre des garanties. Partout, les entreprises jouent le jeu malgré la pandémie. Le challenge mobilité de l'ALEC 01 attire de plus en plus de participants. Bientôt, un programme européen permettra de les accompagner dans ces réponses. Et déjà, sur l'agglomération de Bourg, le conseil de développement a proposé à une dizaine de sociétés, regroupant 7 000 salariés, de réfléchir ensemble à la croissance du télétravail et du covoiturage.

Cette table ronde sera disponible
en podcast le 17 avril sur
<https://www.interaction01.info/>